

Actualités des normes comptables internationales

**DB-52 2 Jours (14 Heures)**

Description

Les normes comptables internationales IFRS évoluent régulièrement depuis leur création. Cette formation vous permettra de mettre à jour vos connaissances réglementaires : vous découvrirez les nouvelles normes en vigueur, celles qui ont connu une révision ainsi que les projets de refonte de normes existantes.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Consolidateurs, cadres et analystes financiers ayant à pratiquer, lire et interpréter des comptes de groupe.

Prérequis

Expérience et pratique opérationnelle des normes comptables internationales.

Les objectifs de la formation

- Actualiser ses connaissances des normes IAS et IFRS et de leurs évolutions
- Anticiper l'application des nouvelles normes et des projets de refonte
- Comprendre les difficultés de mise en oeuvre de ces nouvelles normes
- Appréhender les modifications dans les normes de consolidation

Programme de la formation

Les notions de groupe, contrôle et normes de consolidation

- Rappels sur les notions de groupe, contrôle et les méthodes de consolidation existantes.
- Convergence avec les US GAAP.
- Les objectifs des nouvelles normes de consolidation : le principe unique de contrôle et la convergence avec US GAAP.
- IFRS 10 : les états financiers consolidés.
- Les critères qui définissent ce que représente le contrôle.
- IAS 28 : les participations dans des entités associées et des co-entreprises.
- IFRS 11 (en remplacement de l'IAS 31) : les partenariats.
- La distinction entre les entités et les opérations conjointes.
- IFRS 12 : les informations sur les intérêts détenus dans d'autres entités.
- IFRS 3 révisée : le regroupement des entreprises.
- Calcul du goodwill et difficultés de mise en oeuvre.
- Travaux pratiques Démonstration, réflexion collective avec alternance d'exemples et de cas pratiques.

Les nouvelles normes et les révisions de certaines normes

- IAS 1 révisée : le résultat global, l'état de situation financière et le tableau de variation des capitaux propres.
- IFRS 8 (en remplacement de l'IAS 14, applicable au 1er janvier 2009) : l'information sectorielle et ses objectifs.
- IAS 19 : nouvelle norme sur les avantages du personnel.
- Ses impacts sur la valorisation des engagements.
- IFRS 13 : l'évaluation à la juste valeur.
- Une nouvelle définition de la juste valeur et les techniques de valorisation.
- Etude de cas Illustrations à partir des comptes consolidés d'une société cotée en bourse.

Les projets de refonte des normes IFRS

- IFRS 9 (applicable en 2018) : les instruments financiers.
- IFRS 15 (en remplacement des normes IAS 11 et 18, applicable en 2018) : produits provenant de contrats avec les clients.
- IFRS 16 (en remplacement de la norme IAS 17, applicable en 2019) : nouvelle norme sur les locations.
- Travaux pratiques Etudes de cas et travaux pratiques autour des projets de refonte.